



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : TUDOR Andreea

Objet : Dossier papier Hors AU - AUTORISATION PREALABLE D'ENSEIGNE

Numéro : AP 062498 26 00026 U6201

Adresse du projet : 114 boulevard Emile Basly 62300 LENS

Déposé en mairie le : 19/05/2026

Reçu au service le : 04/06/2026

Nature des travaux: 15023 Enseignes

Demandeur :

KALIACT 62 représenté(e) par Monsieur
DEVienne Thomas

114 boulevard Emile Basly
62300 LENS

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce projet est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord - Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

L'architecte des Bâtiments de France formule les observations suivantes :

- Les lettres doivent être disposées sur une seule ligne.
 - Les vitrophanies qui contiennent beaucoup de texte surchargent visuellement la façade. De plus, la pose de film adhésif blanc occulte les vitrines, ce qui est contraire au principe des devantures commerciales du centre ville. Cela porte atteinte à l'intérêt de cette séquence urbaine de façades anciennes.
- Seuls les horaires peuvent être posés sur la porte d'entrée. Eventuellement, 1-2 lignes de texte et des vitrophanies 'de discrétion' ayant un graphisme léger non occultant et de teinte claire (blanc, gris clair) peuvent être autorisés sur une partie de la hauteur de la vitrine (1/3 maximum). Les prestations peuvent être affichées sur des panneaux à l'arrière et à distance de la vitre.

Fait à Arras



Signé électroniquement par
Andreea TUDOR
Le 03/07/2026 à 22:41

Architecte des Bâtiments de France
Madame Andreea TUDOR

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

Gare situé à 62498|Lens.

Église du Millénium situé à 62498|Lens|rue du Père Joseph Puchala.

Monument E.Basly et entours situé à 62498|Lens.